

Paris, le 23 avril 2009

Statut des ingénieurs TPE : le mépris de l'administration !

Cher(e) camarade,

Le 30 octobre 2008, suite au boycott de la CAP du 22 octobre, le Cabinet du MEEDDAT demandait à la DRH d'ouvrir un nouveau chantier statutaire pour le corps des ingénieurs des TPE, portant notamment sur la transformation en grade de l'emploi fonctionnel d'ingénieurs en chef.

Le 16 décembre 2008, à deux jours de notre congrès annuel, le directeur adjoint du Cabinet du MEEDDAT nous recevait en délégation en présence du DRH et s'engageait à porter une réforme statutaire à la hauteur des enjeux et des objectifs que le ministre avait fixés à son encadrement technique, en particulier, dans le cadre de la mise en œuvre de son grand ministère.

Nous avons rappelé lors de cette audience la forte implication des ingénieurs des TPE dans l'ensemble des réformes ministérielles, implication dont ils ont fait la preuve en donnant leur vision stratégique du projet ministériel et en défendant au cours de l'année 2008 le service public de l'aménagement et du développement durables des territoires.

Lors de la journée de l'encadrement du 22 janvier 2009, les ingénieurs des TPE avaient cru comprendre que le ministre et son cabinet avaient besoin d'ingénieurs à haut potentiel scientifique et technique et qu'ils avaient une considération certaine pour eux.

Or, à ce jour, dans le cadre des réunions de travail sur ce chantier statutaire, l'administration du MEEDDAT s'obstine à faire des propositions inadmissibles, d'autant qu'elles sont assorties de nouvelles contraintes, et qui ne sont pas à la hauteur des exigences du ministre par rapport aux objectifs qu'il a fixés à son encadrement technique.

L'administration nous propose finalement de transformer l'emploi fonctionnel d'ITPE, aujourd'hui géré comme un grade, en un grade... géré comme un emploi fonctionnel, avec deux échelons hors échelle (HEA et HEB) liés à l'occupation d'un emploi éligible. Mis à part une très maigre revalorisation du pied de la grille indiciaire du premier grade, aucune amélioration indemnitaire, aucune condition de reclassement, aucune amélioration de la gestion n'est avancée.

En fait, l'administration du MEEDDAT joue le jeu du ministère de la fonction publique, qui veut ramener le corps des ingénieurs des TPE dans un corps d'ingénieurs d'exécution (pour ne pas dire « de travaux » comme l'a récemment rappelé un certain rapport sur l'avenir des ingénieurs de l'Etat) et qui va bientôt enclencher une réforme générale de la catégorie A et un vaste chantier de fusions de corps.

Les « propositions » de la DRH du MEEDDAT sont inadmissibles au regard du travail de construction de la compétence individuelle au service la compétence collective du MEEDDAT, des responsabilités et des niveaux de fonction exercés par les ingénieurs des TPE, de l'ensemble de leur périmètre d'intervention, de la reconnaissance du corps des ITPE à l'interministériel, dans les trois fonctions publiques et dans le privé !

Un nouveau statut, légitime au regard de notre investissement de tous les temps et de nos compétences reconnues, est indispensable pour continuer à construire des parcours riches et diversifiés en interministériel et en inter fonctions publiques, pour faire sauter les verrous de la mobilité entre les ministères et la fonction publique territoriale et pour reconnaître enfin aux ingénieurs des TPE ce qu'ils sont : des ingénieurs à haut potentiel scientifique et technique qui ont toujours été présents dans toutes les réformes et à tous les niveaux de fonction !

Sans ce statut, que deviendront les ingénieurs des TPE dans les DDI ? Sans troisième grade, que deviendront les ingénieurs au premier niveau de grade : d'excellents techniciens surqualifiés ? Que deviendront les ingénieurs divisionnaires : d'excellents chefs de projet ? Que deviendront les ingénieurs en chef : des chefs sans service ? Que seront les garanties collectives des ingénieurs TPE lorsque les DIR, les services navigations, les CETE, les services techniques du RST ne seront que des agences de service public ?

Les ingénieurs des TPE ont droit à plus de considération, ils ne sont ni des pions que l'administration manipule, ni des grenouilles qui se laissent cuire à petit feu.

Il est temps de montrer notre détermination à faire progresser nos garanties collectives à travers un statut à trois grades permettant une amélioration indiciaire, indemnitaire et une réelle fluidité des parcours en interministériel et en inter fonctions publiques.

Pour notre avenir, pour ton avenir, il est temps, cher(e) camarade, d'entrer dans l'action.

Gilles Paquier



Secrétaire Général.

